

forgès Un plan pour la Souvigne

Publié le 04/01/2024



. Une rencontre a eu lieu sur un terrain sur la commune de Saint-Sylvain. © Droits réservés

Des actions prioritaires ont été fixées, pour les dix ans qui viennent, afin d'améliorer le fonctionnement de la Souvigne. Explications lors d'une journée technique à Forgès.

Le syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) est responsable de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour Xaintrie Val'Dordogne et Tulle Agglo sur le bassin-versant de la Souvigne. Dans ce cadre, il a tenu une journée technique, récemment, à Forgès.

Gestion, risque inondation...

Les élus des communes concernées par cette rivière ont visité le bassin-versant et ont défini les thématiques d'actions du futur plan pluriannuel de gestion.

Cette journée a permis une compréhension approfondie des caractéristiques géographiques et hydrographiques des zones sensibles et remarquables et des besoins particuliers de la Souvigne, en matière de gestion des milieux aquatiques.

Les élus, membres de la commission, ont partagé leurs observations et ont discuté des actions prioritaires qui, pour les dix ans qui viennent, vont améliorer le fonctionnement du ruisseau : gestion de la végétation, prévention du risque inondation, renaturation de cours d'eau, restauration de zones humides, sensibilisation des riverains, mise en défens et aménagement pour l'abreuvement...

Pratique. Plus d'informations : SMDMCA au 05.65.32.27.38 ou 06.30.72.44.98. E-mail : contact@smdmca.fr ou f.lafage@smdmca.fr.